

LE FIGARO · fr

Renault précise son plan pour un chômage partiel payé à 100 %

Les cadres devraient contribuer à la rémunération des ouvriers.

Renault, qui prévoit une baisse d'activité de 20 % en 2009, a précisé hier les modalités de son « contrat social de crise », déjà **présenté fin février aux organisations syndicales**. Il consiste à généraliser le recours au chômage partiel à l'ensemble des salariés. En plus des ouvriers, déjà fortement touchés par cette mesure de flexibilité, le constructeur veut l'étendre aux cadres, aux ingénieurs et aux techniciens. Ces populations sont en effet sous-occupées depuis que le groupe a annulé plusieurs lancements de modèles.

Ce recours généralisé au chômage partiel « a pour but de préserver l'emploi », explique Gérard Leclercq, directeur des ressources humaines de Renault. « Un premier réflexe, explique-t-il, aurait pu consister à faire un plan social pour 8 000 à 10 000 personnes. Mais il n'y aura ni prolongation ni mesures supplémentaires au plan de départs volontaires qui se termine fin avril. »

Ce plan de départs, annoncé en juillet, concerne 6 000 personnes. **En échange d'un prêt public de 6 milliards d'euros**, PSA Peugeot Citroën et Renault se sont engagés à ne pas lancer de plan social en 2009. Mais Renault prévoit cette année 20 jours de chômage partiel dans ses sites tertiaires et 50 jours dans ses usines.

Les cadres et les ingénieurs au chômage partiel touchant, en raison d'une convention de la branche métallurgie, l'intégralité de leur rémunération, la direction propose qu'ils participent, de façon « solidaire », à la rémunération des ouvriers au chômage partiel. Après négociation avec les syndicats, le plan prévoit qu'ils abandonnent un jour de RTT (dans la limite de huit jours) pour cinq jours de chômage partiel, dont l'équivalent en salaire sera versé dans un « fonds de gestion de crise » destiné aux ouvriers.

Pas d'augmentation générale

À l'arrivée, ce plan permettrait de rémunérer les ouvriers au chômage partiel à 100 %. Selon le constructeur, un tiers de leur salaire sera apporté par Renault et l'autre tiers par l'État. « Nous prévoyons de signer prochainement une convention avec l'État pour que sa contribution passe de 3,33 euros de l'heure chômée à 5,08 euros pour la filière automobile », précise Gérard Leclercq. Le dernier tiers proviendra du fonds de gestion de crise et du renoncement, par les

ouvriers, à un cinquième de jour de RTT par jour chômé.

Le recours au chômage partiel est d'autant plus avantageux pour Renault que l'entreprise ne paie pas de charges sociales sur les journées chômées. Or celles-ci sont, selon Renault, responsables de la moitié de la différence de coût de production entre la France et un pays de l'Est. La direction espère que son plan sera accepté par les syndicats le 17 mars.

Par ailleurs, Renault maintient sa politique de « zéro augmentation générale » et porte à 0,5 % l'enveloppe des augmentations individuelles, ce qui a laissé les syndicats sur leur faim.

- » **Renault fait mieux que le marché, Dacia non**
- » **L'Etat ne semble pas décidé à sauver le soldat Renault à court terme (avec jdf.com)**

The logo for LE FIGARO.fr is displayed in white text on a blue rectangular background. The word 'LE FIGARO' is in a bold, uppercase, sans-serif font, followed by a dot and the lowercase letters 'fr' in a script font.